



INFO TRAVAUX

Prairie Nord

Construction d'un restaurant scolaire et
UAPE provisoires

RÉF : UAPE provisoire
AFFAIRE TRAITÉE PAR : FBG/cbt

Morges, le 5 mars 2026

Madame, Monsieur,

Le service de l'Urbanisme de la Ville de Morges vous informe que les travaux de construction du restaurant scolaire et UAPE provisoires de Prairie Nord auront lieu :

du lundi 16 mars jusqu'en juillet 2026

Durant cette période, la circulation sur le chemin de Prellionnaz ainsi que sur le chemin pédestre au sud de la parcelle Prairie Nord sera maintenue, à l'exception de la période :

du 23 mars au 10 avril (dès le 16.03 pour le chemin pédestre)

Ceci afin de procéder aux travaux de raccordements du bâtiment aux réseaux et d'adaptation de la chaussée ainsi qu'à l'installation des portakabins qui composent le bâtiment.

Durant cette période :

- l'accès piétonnier au chemin de Prellionnaz est maintenu ;
- l'accès des riverains est garanti, une déviation avec signalisation adaptée sera mise en place (voir plan en annexe) ;
- pour les utilisateurs-trices des transports publics, l'arrêt « La Prairie » situé sur le chemin de Prellionnaz est supprimé et l'arrêt « Eglantine » en direction de Tolochenaz, La Plantaz est déplacé. Nous vous remercions de suivre les informations données par les MBC.

Pour tout complément d'information, notre service est atteignable au numéro 021 804 96 70 (Chef de projet : F. Burgy). Vous pouvez également consulter le site www.morgesavenir.ch pour plus d'informations sur les chantiers en cours.

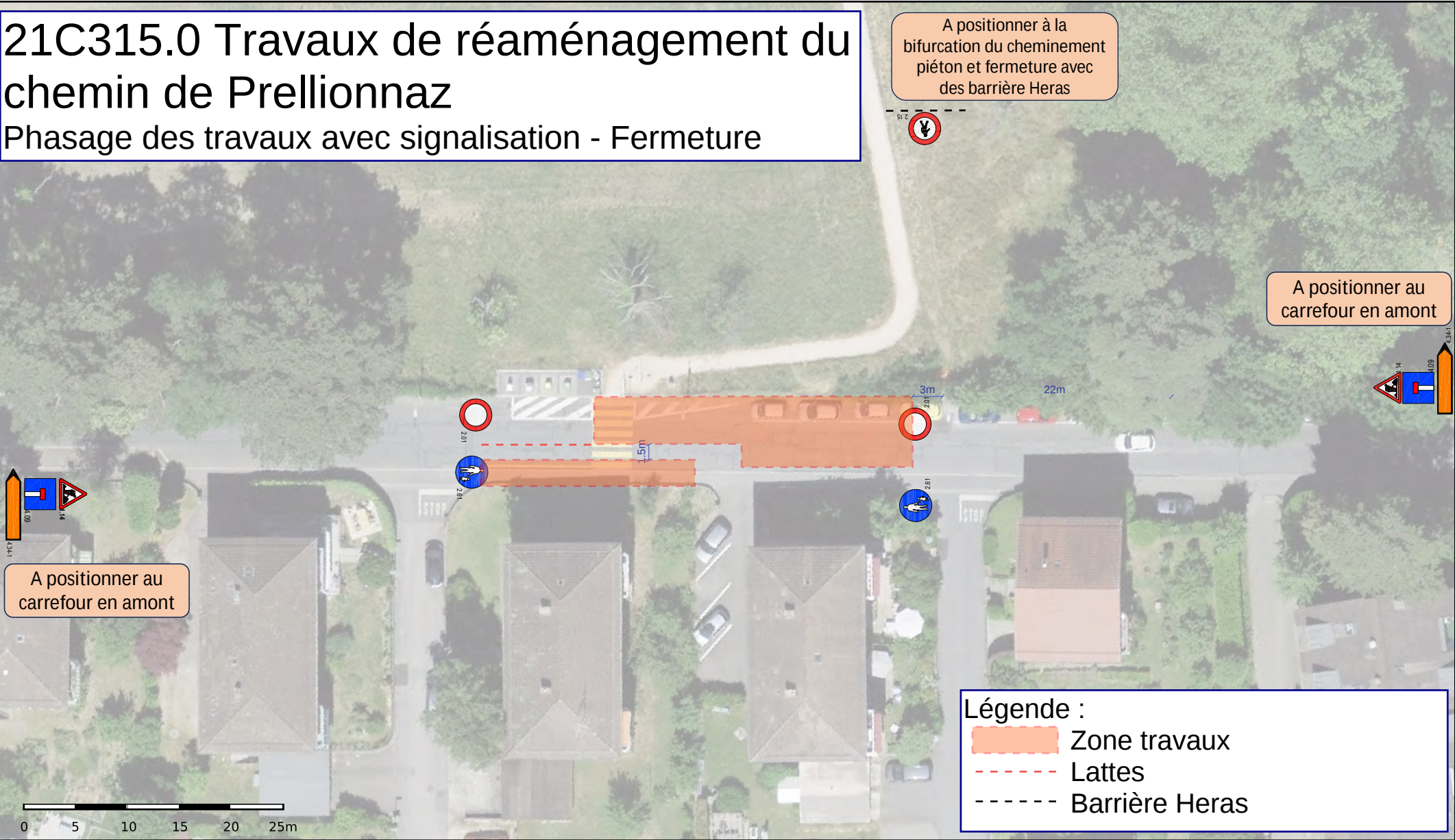
D'avance, nous prions tous les habitants-es et utilisateurs-trices de nous excuser pour la gêne occasionnée et les remercions de leur compréhension et collaboration.

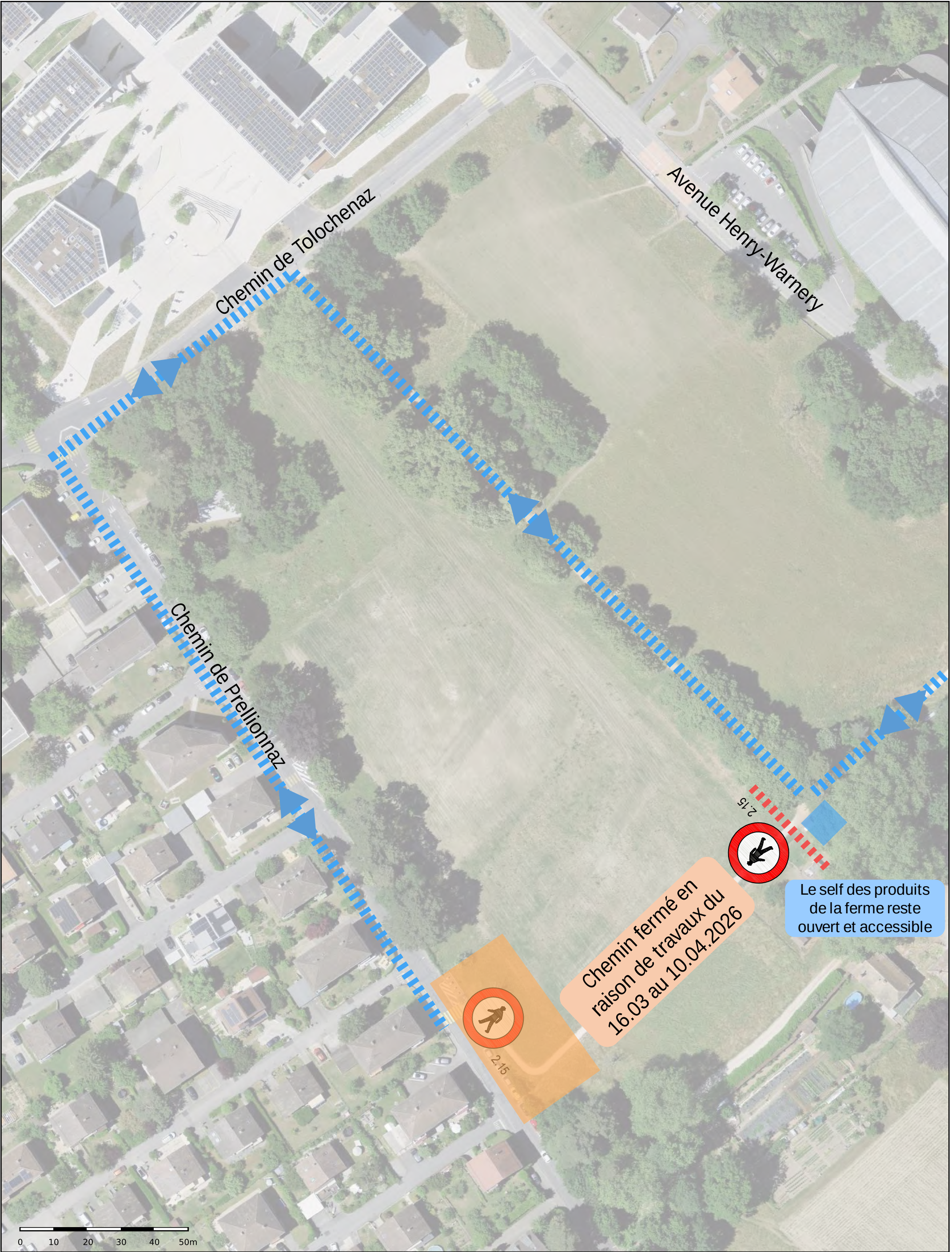
Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

VILLE DE MORGES
Urbanisme, constructions et espace public

21C315.0 Travaux de réaménagement du chemin de Prellionnaz

Phasage des travaux avec signalisation - Fermeture





Echelle 1: 1'000	Crée le : 03.03.2026	© Géodonnées Etat de Vaud / Swisstopo
Informations dépourvues de foi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie sur l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données.		